

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPÉENNES

—
Le Ministre d'Etat
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 02.05.11 003833 CM

Monsieur le Secrétaire général,

A l'occasion de ma prise de fonctions, vous avez appelé mon attention sur les principales préoccupations de votre organisation syndicale. Je vous en remercie.

Vous connaissez mon engagement de longue date en faveur du maintien d'un outil diplomatique permettant de relever les défis qui se posent à la France au plan international, dans un contexte où les attentes à l'égard de notre réseau ne font que croître. J'ai déjà eu l'occasion d'adresser un courrier au Premier ministre afin de rappeler les efforts consentis par le ministère et de demander à pouvoir exécuter notre schéma d'emploi avec un degré de souplesse suffisant.

J'ai bien pris note de vos préoccupations s'agissant de l'amélioration des conditions de travail des agents de ce ministère. J'ai pu mesurer, notamment à travers les crises qui sont survenues depuis ma prise de fonctions, l'engagement et le sens du service public qui caractérisent leur action. Je serai ainsi particulièrement attentif à leur situation, quels que soient leur statut ou leur catégorie, et veillerai à ce que les chantiers conduits en concertation avec les organisations syndicales puissent être menés à bien.

Monsieur Jean-Pierre FARJON
Secrétaire général de la CFDT-MAE
57 bd des Invalides
75007 PARIS.

.../...

Je tiens enfin à vous dire mon attachement à un dialogue social nourri sur les dossiers engageant l'avenir du ministère. Nous aurons d'ailleurs prochainement l'occasion d'évoquer ces sujets lors d'une première rencontre avec l'ensemble des organisations syndicales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.


Alain JUPPÉ